

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 0851

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : G.HERRAS

Abdelmajid

Date de naissance : 11-05-51

Adresse : Habiluelle

Tél. : 061 580 4322

Total des frais engagés : 3007 840 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/03/2011

Nom et prénom du malade : G.HERRAS

Age : 72

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Establishment (Neurocolon)

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/03/2011

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/03/2024	S.F.		300.00 DH	DR. KADHIA Chirurgien Dentiste Polyclinique ATLAS Tél: 0522.211.94 INPE: 00116853A

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SERVICE LABORATOIRE N°4 HOPITAL PRIVE CASABLANCA 279, Bd Chafiq Jdid	15/03/2024		840.00 DH

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
D		00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	
	B			
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
D		00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	
	B			
O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			DATE DE L'EXECUTION
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
D		00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	
	B			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

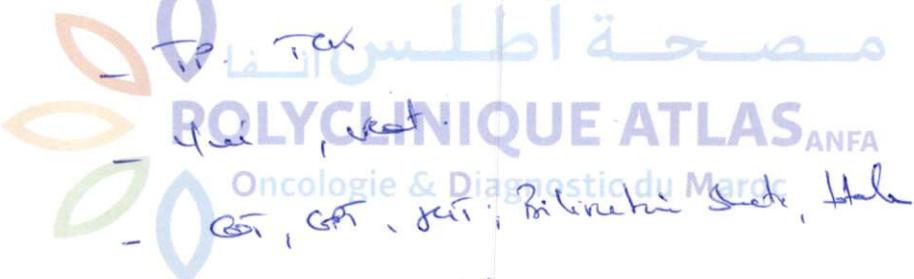
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

08 / 03 / 2024

Cœlio - Chirurgie
 Chirurgie générale
 Chirurgie de l'obésité
 Chirurgie carcinologique

Dr GHERAS Abd RAJID

- NFS + pg



~~SERVICE LABORATOIRE - N°4
 HÔPITAL PRIVÉ CASABLANCA AÏN SEBAâ
 279, Bd. Chefchaouen - Ain Sebaâ~~

~~Dr. RADHI AMINE
 CHIRURGIEN
 Polyclinique ATLAS
 27 Rue Jean Jaurès Casablanca
 Tél: +212 522 27 94 94 | Fax: +212 522 27 90 00
 CNSS : 2347450 | Patente : 35508655 | IF : 01020723 | ICE : 002052274000046~~



Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
Dr. Hamza SENTISSI
Médecin Biologiste

Casablanca , le 15/03/2024

Facture N°

Dossier N° : 150324-435 du: 15/03/2024

Patient : Mr GHERRAS ABDELMJID

Analyses	B	Prix en DH
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,20
GLYCEMIE	30	40,20
Créatinine	30	40,20
UREE	30	40,20
ALBUMINE	60	80,40
BILIRUBINE	70	93,80
GOT/ASAT	50	67,00
GPT/ALAT	50	67,00
GAMMA GT	50	67,00
TAUX DE PROTHROMBINE	40	53,60
TEMPS DE CEPHALINE ACTIVE: TCA	40	53,60
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone	250	335,00

Prix du prélèvement	11,75
Total B	780
Total en dirhams	840,00





AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 16/03/2024

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 150324-435 Pvt du: 15/03/2024 9:25
Mr GHERRAS ABDELMJID
IPP Patient :23-008723/24
Patient Ordinaire :
Prescrit par Dr RADHI AMINE

Page : 1/3

HEMATOLOGIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
NUMERATION FORMULE SANGUINE			
NUMERATION			
Globules blancs	:	3 800 /mm ³	(4000 - 10000)
Globules rouges	:	4,78 10 ⁶ /mm ³	(4,44 - 5,61)
Hémoglobine	:	14,00 g/dl	(13,5 - 16,9)
Hématocrite	:	43,20 %	(40 - 49)
VGM	:	90,50 fL	(81,8 - 95,5)
TCMH	:	29,30 pg	(27 - 32)
CCMH	:	32,40 g/dl	(32 - 36)
Plaquettes	:	133 000 /mm ³	(150000 - 450000)
FORMULE	:		
Polynucléaires Neutrophiles	:	51,60 % Soit 1960/mm³	(1500 - 7000)
Lymphocytes	:	29,70 % Soit 1128/mm³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	15,30 % Soit 581/mm³	(100 - 1000)
Polynucléaires Eosinophiles	:	2,70 % Soit 102/mm³	(50 - 500)
Polynucléaires Basophiles	:	0,70 % Soit 26/mm³	(10 - 100)
Vérification sur frottis	:	Absence d'agrégats plaquettaires sur lame.	
		Absence d'agrégats plaquettaires sur lame. (05/03/24)	



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

Mr GHERRAS ABDELMJID

Dossier N° : 150324-435

Page : 2/3

BIOCHIMIE SANGUINE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
<u>GLYCEMIE A JEUN</u>	:	0,95 g/l 5,27 mmol/l	(0,75 - 1,15) (4,16 - 6,38)
<u>CREATININE</u>	:	10,32 mg/l 91,33 µmol/l	(6,3 - 12) (56 - 106)
<u>UREE</u>	:	0,51 g/l 8,50 mmol/l	(0,16 - 0,48) (2,67 - 8)
<u>ALBUMINE</u>	:	39,75 g/l	(35 - 52)
<i>(Technique : Colorimétrique)</i>			
<u>BILIRUBINE</u>			
<u>BILIRUBINE TOTALE</u>	:	4,99 mg/l 8,53 µmol/l	(2 - 12) (3,4 - 21)
<u>BILIRUBINE CONJUGUEE</u>	:	2,21 mg/l 3,78 µmol/l	(Inférieur à 3) (Inférieur à 4,28)
<u>BILIRUBINE LIBRE</u>	:	2,78 mg/l 4,75 µmol/l	(Inférieur à 10) (Inférieur à 17,1)
<i>(Technique : Malloy-Evelyn modifiée)</i>			

BILAN HEPATIQUE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
<u>GOT/ASAT</u>	:	45 UI/l	(Inférieur à 40)
<u>GPT/ALAT</u>	:	31 UI/l	(Inférieur à 45)
<u>GAMMA GT</u>	:	79 UI/l	(12 - 64)

Aspect du sérum: Normal



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

Mr GHERRAS ABDELMJID

Dossier N° : 150324-435

Page : 3/3

HEMOSTASE-COAGULATION

TAUX DE PROTHROMBINE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Patient	: 11,90 sec.		12,90 (30/11/23)
Taux de prothrombine	: 100,00 %	(70 - 100)	81,70 (30/11/23)

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVE

Temps du patient	: 27,90 Sec	(25 - 38)	25,00 (30/11/23)
Ratio patient / témoin	: 1,12	(Inférieur à 1,2)	

BILAN THYROIDIEN

	Valeurs Usuelles	Antériorité
TSH : Thyréostimuline-Hormone-ultrasensible	1,59 µUI/ml (0,2 - 5)	

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza
, Médecin Biologiste
INPE : 090063272